

structure  
sélectionnée  
2015

LES  
TROPHÉES  
DE LA  
COMMUNICATION®



Octobre 2015

Maslacq



# Maslacq Infos

## Restaurant scolaire



## Parking

### Conseil Municipal

- Plan communal de sauvegarde
- Ménage salle socioculturelle
- Accessibilité des bâtiments
- Fermeture Cyberbase
- Lotissement Pinan
- Cession du fonds de l'épicerie
- Lotissement Pinan
- ...

### Arrêt sur images

- Fêtes 2015
- Concours de pêche
- Election de David HABIB
- Tuning Show
- Concours de pétanque
- Petits jardiniers
- ...

### Ça nous concerne

- Ecole publique, nouveau Directeur
- Cession du fonds de la petite épicerie
- Gratifieria : Téléthon à Maslacq
- La CCLO perd 13 représentants
- Trophées de la communication
- Résidence seniors Domitys
- Permanence conseillers départementaux
- ...

## Sommaire

Page Titres

### Décisions du Conseil

- 3 Devis SARL Marlat  
Plan communal de sauvegarde  
Fermeture de la Cyberbase  
Arrêt adhésion service urbanisme
- 4 Ménage salle socioculturelle  
Fonds de Compensation FPIC  
Location appartement école
- 5 Accessibilité des bâtiments  
Rythmes scolaires  
Subvention « Genêt de Mesplède »  
Caisse de retraite CNRACL
- 6 Crèche de Lagor  
Avenants cantine  
Questions orales
- 7 Cession du fonds de l'épicerie  
Lotissement Pinan

### Dossier :

- 8 Plan Communal de Sauvegarde

### Arrêt sur Images

- 10 Graines de scientifiques  
Fêtes patronales
- 11 Concours de pêche  
AG ESP
- 12 Logements pour les aînés à Lacq  
David HABIB élu à Sarpourenx  
Elèves à la découverte du Laà
- 13 Tuning show  
Concours de pétanque
- 14 Petits jardiniers  
La Bacchusienne

### Ça nous concerne

- 15 Arrêt Cyberbase de Maslacq  
Nouveau Directeur école publique
- 16 Cession fonds de l'épicerie  
Aide à la complémentaire santé
- 17 La CCLO perd 13 représentants  
Permanence conseillers départementaux
- 18 Téléthon à Maslacq : Une « Gratifieria »
- 19 Trophées de la communication  
Résidence seniors Domitys Orthez

### Agenda

- 20 Bureau Interassociatif
- 21 Les associations
- 24 Agenda des manifestations 2015/16

### Maslacq Infos

Directeur de la publication :  
le Maire de Maslacq

☎ 05 59 67 60 79  
📠 05 59 67 31 82  
🌐 [www.maslacq.fr](http://www.maslacq.fr)  
✉ [mairie@maslacq.fr](mailto:mairie@maslacq.fr)



## Le mot du Maire



Georges TROUILHÉT  
Maire de Maslacq



### Devis SARL MARLAT (séances 25/06/2015 et 10/09/2015)

La SARL MARLAT avait établi un devis pour la réfection du faitage du Trinquet, le Conseil est invité à donner son accord et à prévoir une **Décision Modificative budgétaire de 4 200 €**.

Différents travaux de toiture ont été programmés (changement de tuiles sur l'abribus route d'Orthez et également sur le Trinquet, (suite à la tempête du 31 janvier dernier).

Abribus : 474.00 €  
Trinquet : 764.93 €

Monsieur le Maire explique qu'en ce qui concerne l'abribus, il s'agit d'un complément au devis fourni à l'assurance, dû à une mauvaise estimation des tuiles nécessaires. Une discussion s'engage dans laquelle une majorité de conseillers considère cette situation comme anormale, cependant, compte tenu que la SARL Marlat rend des services gratuitement à la Commune, le Conseil accepte exceptionnellement ce surcoût.

*Vote : Pour = Unanimité*

## Plan Communal de Sauvegarde

(séance du 25/06/2015)

Les Communes sont de plus en plus confrontées à des risques liés au climat ou aux activités industrielles. L'Etat encourage les Municipalités à se doter d'un plan de sauvegarde qui prévoit comment coordonner les moyens locaux avec les services de secours en cas de problème. La Communauté de Commune demande aux Communes adhérentes de préparer chacune leur plan, pour connaître avec précision les risques et les moyens sur son territoire, de façon à mutualiser des moyens et à proposer l'acquisition de moyens en commun (comme un système d'alerte automatique).

La commune a entrepris ce travail.

Un calendrier est proposé au Conseil Municipal qui l'adopte.



*Voir dossier  
pages 8 et 9*

*Vote : Pour = Unanimité*



## Fermeture de la cyber base de Maslacq

(séance du 10/09/2015)

Le Réseau de Cyber bases de la Communauté de Communes se restructure en se concentrant sur 3 pôles urbains : Orthez, Mourenx et Salies et sur l'intervention auprès des maisons de retraite et des centres de jeunes. Lecture est donnée de deux courriels reçus à la Mairie, l'un émanant de la CCLO, l'autre du Micro Club. La CCLO laisse la plus grande partie du mobilier et du matériel informatique à la commune. Le Micro Club demande à ce que le mobilier soit laissé à sa disposition dans la salle où il intervient et qu'il lui soit fait don du matériel informatique (amorti) pour qu'il puisse le revendre à bas prix à des familles lors du renouvellement.

*Vote : Pour = Unanimité*

## Arrêt de l'adhésion au service urbanisme de l'APGL (séance 10/09/2015)

En 2006 la commune avait décidé d'adhérer à ce service

Depuis, la CCLO s'est dotée de la compétence urbanisme et la commune ne fait plus appel à ce service intercommunal. Le Conseil Municipal, après discussion, autorise le Maire à retirer la commune du service urbanisme de l'Agence Publique de Gestion Locale.

*Vote : Pour Unanimité*



## Ménage salle socio-culturelle

(séance 25/06/2015)

Un agent de la commune nous a fait part de son désir de ne plus effectuer l'entretien de la salle socio-culturelle et donc de renoncer au deux heures par mois qui lui avait été attribuées dans ce cadre.

Monsieur le Maire rappelle les difficultés permanentes durant l'année scolaire pour livrer aux personnes qui louent le week-end, une salle propre et les tensions sur ce point avec les associations utilisatrices la semaine.

Il est nécessaire de trouver une solution viable.

Deux possibilités peuvent être envisagées :

- ✓ L'octroi à un agent de la commune du nombre d'heures nécessaires.
- ✓ Le recours à une entreprise

Après une longue discussion, il est décidé :

- ✓ De faire procéder un nettoyage pour démarrer l'été dans de bonnes conditions



- ✓ De relancer les concurrents dont SOBENET
- ✓ De demander à la Commission des Finances de chiffrer les différentes solutions avec leurs avantages et leurs inconvénients
- ✓ De modifier si nécessaire les tarifs de location et l'enveloppe globale de subvention pour réduire les conséquences financières du choix qui sera réalisé.
- ✓ Dans le cadre des travaux envisagés, réfléchir à un éloignement de la zone sableuse qui est source de salissures.

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer

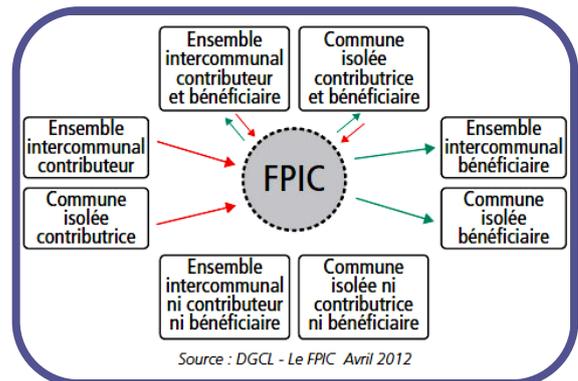
**Vote : Pour Unanimité**

## Répartition FPJC 2015

(séances 25/06/2015 et 10/09/2015)

Le Fonds de Péréquation des Ressources Communales, institué en 2012, a pour objet de « prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités ou communes moins favorisées ». La Communauté de Communes de Lacq Orthez et les Communes ont reçu la notification du montant de la contribution de l'ensemble intercommunal pour ce fonds en 2015 : 1 985 048 €.

De manière dérogatoire libre, la CCLO proposait de prendre à sa charge 1 587 669 €, le solde, de 397 379 €, restant à la charge des communes répartis en fonction de leur potentiel financier, pour la commune cela représentait 5 066 €. A ce titre, chaque commune devait délibérer avant le 30 juin 2015 à la majorité simple afin d'être en concordance avec la CCLO dont le vote intervenait le 29 juin 2015.



**Vote : Pour Unanimité**

Deux communes n'ayant pas adopté cette répartition dans les délais (Orthez qui n'a pas voté par négligence et Bonnut qui a voté contre (probablement par incompréhension), l'accord dérogatoire ne peut intervenir, ce qui représente pour Maslacq une perte de 8 000 €. Monsieur le Maire d'Orthez nous a envoyé une lettre d'excuses, ce qui ne modifie malheureusement pas la donne la CCLO cherche une voie de contournement.

## Location appartement école (séance du 26-06-2015)

Le logement de l'école est vacant depuis le premier juillet dernier.

Une personne est très intéressée mais la présence de puces dans le parquet retarde la concrétisation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, confie au Maire le choix du bénéficiaire lorsque la situation le permettra.

**Vote : Pour Unanimité**



## Accessibilité des bâtiments recevant du public

(séance 25/06/2015)

Le rapport du diagnostic confié à l'APAVE nous a été communiqué et représente un montant de travaux très important dont Jean NAULÉ fait la présentation, une partie concerne la voirie, et l'éclairage et sont donc de la compétence de la CCLO, des fiches ont été établies par la commune et communiquées à la CCLO.

Compte tenu des montants en jeu, qui bloquerait tout autre investissement pendant une longue période, il y aura des choix à opérer, comme par exemple des regroupements de salles au rez de chaussée plutôt que la mise en place d'ascenseurs etc....

Bâtiment	Commune	CCLO	Total
Poste	41-110-€	11-560-€	52-670-€
Mairie		3-550-€	3-550-€
Foyer-Trinquet	287-183-€	10-315-€	297-498-€
Epiceries	120-€	4-720-€	4-840-€
Ecoles	41-580-€	0-€	41-580-€
Salle-société	38-575-€	0-€	38-575-€
Église	12-652-€	437-200-€	449-852-€
Local-chasses	54-230-€	0-€	54-230-€
Vestiaires	9-273-€	0-€	39-273-€
<b>Total</b>	<b>514-723-€</b>	<b>467-345-€</b>	<b>982-068-€</b>

Une réflexion d'ensemble sur les bâtiments communaux est nécessaire

*Vote : Pour Unanimité*



## Rythmes scolaires (séance du 26-06-2015)

L'organisation des activités périscolaires s'est avérée globalement satisfaisante, le contenu proposé a été apprécié par les enfants et les parents sont satisfaits.

Le résultat est encourageant et incite à poursuivre les efforts consentis (budget et organisation) pour mettre à disposition des enfants, des activités qui leur permettent de mieux s'épanouir. Pour la prochaine rentrée, il est proposé de reconduire le même principe avec des intervenants extérieurs ainsi que du personnel communal. L'une des animatrices extérieures ne sera pas disponible, il faudra la remplacer. Les idées d'initiation à la pelote et au théâtre sont en réflexion

Il est demandé au Conseil de se prononcer sur la continuité du dispositif.

*Vote : Pour Unanimité*



## Subvention aux « Genêts de Mesplède » (séance du 19/08/2014)

Une subvention de 1 000.00 € avait été votée lors du Budget pour l'association « Les Genêts de Mesplède » qui devait intervenir en tant qu'animatrice pour les Temps d'Activité Périscolaires. Cette somme correspondait à un nombre d'heures (25) dont 5 n'ont pas été effectuées.

Le Conseil se prononce pour une subvention proportionnelle aux heures véritablement effectuées soit 800.00 €.

Monsieur le Maire indique que l'association est d'accord pour prévoir une solution de rechange en cas d'empêchement de l'animatrice principale

*Vote : Pour Unanimité*

## Caisse de retraite (séance du 10/09/2015)

Un des agents de la Mairie avant d'être embauché au secrétariat avait effectué des services auprès du Centre Communal d'Action Sociale en tant que non titulaire de 1993 à 1995. Ces services peuvent être validés auprès de la CNRACL pour une durée de cinq trimestres et apporter des points pour sa retraite.



Il est demandé au Conseil de se prononcer sur la validation des trimestres et sur le paiement des cotisations rétroactives d'un montant de 1226.10 €

*Vote : Pour = Unanimité*



### Crèche de Lagor (séance du 10/09/2015)

Lors des différentes fusions de Communauté de Communes, certaines compétences ont été prises par la CCLO et notamment la petite enfance avec la création et la gestion de crèches.

Il semblerait que les Communes membres n'aient pas été traitées d'une manière identique et équitable quant aux attributions de compensation qui en découlent. Lors de la fusion, la CCLO aurait pris en charge les crèches des nouveaux arrivants sans compensation alors que le coût de celle de Lagor est assumé par les communes de l'ancienne Communauté de Lagor par le biais d'une réduction des allocations de compensation.

Il est demandé au Conseil d'autoriser le Maire à demander des explications aux personnes responsables de la CCLO et de prendre toutes mesures nécessaires si l'on peut modifier ces dispositions.

**Vote : Pour = Unanimité**

*Alain de LAPPARENT suggère que si l'on peut réunir les éléments nécessaires, la commission des finances établisse un dossier pédagogique permettant de faire adhérer à notre réclamation les 9 autres communes concernées, qui ne semblent pas avoir conscience du problème, (comme nous l'avons fait pour le projet de maison de retraite).*



## Questions orales des conseillers

### Christelle LARCHER

- **Demande quand les barrières isolant les jeux dans la cour de l'école seront enlevées ?**  
*Monsieur le Maire lui répond que ce sera fait dès que le maçon aura réalisé la séparation des jeux de la cour et l'ouverture vers l'extérieur. Il va demander à ce que les travaux interviennent lors des vacances de la Toussaint.*
- **Elle indique que la peinture de l'école mériterait d'être rafraîchie.**  
*Il lui est répondu que la peinture allait être achetée et l'agent communal chargé du travail.*

### Robert LANGLA

- **S'inquiète de voir des travaux sur la passerelle de Lendresse, craignant que les pèlerins, si elle leur est ouverte ne passent plus par Maslacq.**  
*Monsieur le Maire le rassure, les travaux sont destinés à enlever la passerelle et non à l'ouvrir. Il profite de l'occasion pour prévenir le Conseil que la partie goudronnée de la route entre le quartier Les Verges et le chemin de Muret va être restitué aux agriculteurs propriétaires et redevenir terrain cultivé.*
- **Indique avoir été contacté par Mme ELISSONDO pour l'animation du Téléthon. Il propose de tester une nouvelle formule : la « Gratifieria ». Il s'agirait de proposer aux personnes qui ont un objet utile à mettre gratuitement à disposition de familles en ayant besoin, moyennant une participation de ces derniers pour le téléthon. L'urne serait bien sûr à disposition de tous ceux qui veulent simplement faire un don.**  
*Monsieur le Maire remercie Robert pour cette initiative qui permettra à la commune de recommencer à participer. Pour des raisons d'assurance, il est proposé que l'organisation se fasse dans le cadre du Comité des Fêtes.*

### Julien ESCOS

- **Demande où en est le projet de repeindre les barrières du stade**  
*Monsieur le Maire va relancer le peintre qui aurait dû intervenir pendant l'été*

### Michel GRIGT

- **Indique que cet été encore les conteneurs du cimetière n'ont pas été vidés suffisamment et qu'une fois vides, ils ne sont pas remis en place par la CCLO**  
*Monsieur le Maire va procéder à un nouveau rappel auprès des services de la CCLO*
- **Informe que la porte située entre la 2<sup>e</sup> tribune et le clocher ne ferme plus, que les pigeons ont fait des dégâts. Le loquet devra être changé et un nettoyage réalisé, il faudrait essayer d'empêcher les volatiles de s'introduire en remplaçant le grillage**

### Guy CUESTA

- **Informe qu'il y a des débris de verre dû à des bouteilles cassées sur le terrain de basket, ce qui est dangereux pour les enfants qui jouent au stade**



## Cession du fonds de l'épicerie

(séance du 10/09/2015)



Notre locataire, Karine Marques se propose de céder le fonds exploité dans les locaux nous appartenant.

Le nouveau locataire poursuivra l'activité actuelle et souhaite y

adjoindre des services : Traiteur, restauration snack, vente à emporter, vente de produits du terroir, d'articles souvenirs et touristiques. Compte tenu des dispositions du bail, notre agrément à cette cession n'est pas indispensable, toutefois il est nécessaire de participer à l'acte de cession à l'effet notamment d'obtenir de notre part :

- ♦ L'autorisation pour étendre la destination des lieux loués aux activités projetées et la promesse de renouvellement du bail à son échéance au profit de l'acquéreur du fonds.
- ♦ La dispense de la signification de la cession du fonds par huissier afin d'éviter des frais.

*Un long échange intervient au cours duquel il est rappelé que la vente du fonds est une affaire privée et que la commune propriétaire des locaux doit s'en tenir à ses obligations (signer un nouveau bail à l'expiration de l'actuel).*

*L'éventuelle concurrence avec l'hôtel Maugouber est évoquée. Il ne s'agit pas de la même catégorie d'établissement et nous vivons dans une société de libre concurrence.*

La commune à qui le nouveau gérant ne demande pas d'assistance **décide de maintenir les conditions consenties à Mme Marques** et d'attendre de voir l'évolution de l'activité pour relancer éventuellement l'idée d'un regroupement des commerces qui n'a pu aboutir pour l'instant. (à ce sujet, il est recommandé aux conseillers de lire le rapport de Mme PETIT de la CCLO qui décrit les efforts déployés et le contexte défavorable dans lequel s'insère ce projet).

*Vote : Pour = Unanimité*



## Lotissement Pinan

(Séance du 17/07/2015)

Suite à l'obtention du Certificat d'Urbanisme pour les lots A-B-C-D de l'extension du lotissement PINAN, le devis pour effectuer le bornage des lots et établir le dossier de déclaration préalable avec la fourniture du panneau est fourni au Conseil à qui il est également demandé de définir les conditions de vente par rapport à la viabilisation. Le fonctionnement de la rampe d'arrosage des irrigants risque d'obliger à se limiter à deux ou peut-être trois lots (Des mesures interviendront pour le savoir après la récolte de maïs).

Il est demandé au Conseil :

- de valider le devis de: 3 480,00 € TTC
- de se prononcer sur le prix de vente au m<sup>2</sup>

Après avoir examiné les prix pratiqués par les acteurs locaux, le Conseil Municipal décide :

- ✓ de proposer le prix de 35,00 €/m<sup>2</sup>
- ✓ de donner tous pouvoirs au Maire afin de réaliser ces ventes et signer les actes administratifs

*Vote : Contre = Guy Cuesta  
Pour : Le reste de l'Assemblée*

*Guy CUESTA intervient pour dire son désaccord sur le fait que la présence d'une rampe d'irrigation puisse limiter les ventes possibles de terrains appartenant à la commune, il pense qu'il vaudrait mieux vendre plus de lots peut-être moins chers pour donner à Maslacq des chances de continuer à accroître sa population dans le contexte morose actuel. Georges TROUILHET lui indique que c'est une option politique qu'avait prise l'ancien Conseil, de ne pas entraver le travail des agriculteurs.*

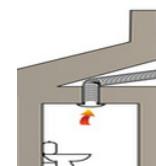
## Avenants cantine (séance du 10/09/2015)

Une VMC (Ventilation Mécanique Contrôlée s'avère nécessaire dans les toilettes) qui sont maintenant dans le même ensemble que la cantine.

Devis : 1988,16 €

Des travaux sur les chenaux du vieux bâtiment sont nécessaires pour éviter que la petite pièce utilisée pour les Travaux périscolaire ne soit inondée en cas de forte pluie.

Devis : 1908,30 €



*Vote : Pour Unanimité*



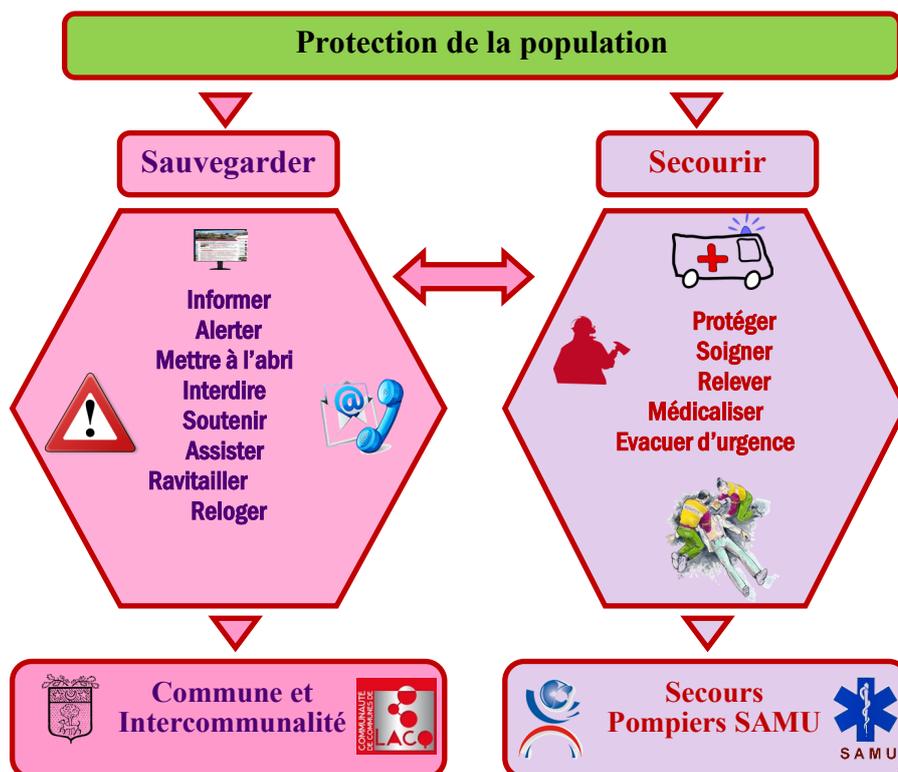
## Qu'est-ce qu'un plan communal de sauvegarde (PCS) ?

C'est un outil opérationnel et stratégique à la disposition du Maire pour l'exercice de son pouvoir de police en cas d'évènement affectant la sécurité civile. Il définit, sous l'autorité du Maire, l'organisation prévue par la Commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus. Le Plan Communal de Sauvegarde complète les plans « Organisation de la Réponse de Sécurité Civile » (ORSEC) de protection générale des populations.



## Quel est son objectif ?

Sous l'autorité du Maire, le P.C.S. répertorie les moyens communaux, destinés à assurer les missions de sauvegarde pendant la phase d'urgence. Il prévoit comment compléter et appuyer les actions de secours à personnes, dévolues aux services d'urgences (Sapeurs-pompiers, gendarmerie, SAMU...)



## Est-il obligatoire ?

Non pour les Communes, qui n'ont sur leur territoire ni installations classées, ni risques naturels avérés.

Maslacq n'est pas une commune particulièrement exposée aux risques naturels ou technologiques, mais l'expérience montre que les accidents n'arrivent pas toujours où et quand on les attend et qu'un certain nombre de risques liés au climat et aux attentats font leur apparition à des endroits inattendus

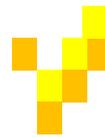
Une meilleure connaissance du risque et des moyens disponibles permet de réagir rapidement et d'une façon plus adaptée en cas d'évènements. C'est pourquoi à l'instigation de la Communauté de Commune nous avons décidé de travailler sur l'information et la sensibilisation de la population et sur l'organisation de l'administration communale en établissant un PCS.

La Communauté de Communes souhaite que les Communes qui dépendent d'elle déposent un PCS, dans le but de jouer un rôle de coordination et d'acquérir si besoin, des moyens en commun (comme un système d'alerte automatique).

## Qui élabore le plan de sauvegarde ?

Il est élaboré à l'initiative du Maire, en s'appuyant sur les services de la Commune, de la Communauté de Commune, de l'État et sur le Service Départemental d'Incendie et de Secours. Il est révisé (au moins tous les 5 ans) en fonction de la connaissance et de l'évolution des risques ainsi que des modifications de situation.

Le plan fait l'objet d'un arrêté Municipal et transmis au Préfet.



*Quel contenu a-t-il ?* Il est composé de deux documents complémentaires :



### INFORMER : *Le DJCRJM*

(Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs)

**Document d'information et de prévention qui sera distribué, dans chaque foyer à qui il sera conseillé de l'examiner et de le conserver à portée de main. Il ne s'agit pas de faire naître une inquiétude à propos de risques dont on sait qu'ils sont assez rares mais de mettre à la disposition des administrés les informations sur les risques, dont ils doivent disposer pour réagir de façon appropriée.**

Dans le détail, le DICRIM

- ◆ Présente les risques auxquels la commune de Maslacq peut être exposée
- ◆ Donne une définition et explique quels peuvent être les modalités d'alerte et la façon d'interpréter les signaux de début et fin d'alerte.
- ◆ Donne des conseils de comportement et des consignes sur les précautions à prendre avant, pendant et après un péril important.



### PRÉVENIR : *Le PCS*

(Plan Communal de Sauvegarde)

**Présente le diagnostic des risques majeurs auxquels la commune est exposée**

- ◆ Inventorie les lieux sensibles et les personnes vulnérables
- ◆ Fait la liste des moyens d'alerte et les modalités de leur utilisation
- ◆ Recense les moyens humains et matériels communaux et privés mobilisables
- ◆ Etablit la liste des personnes devant intervenir, leurs coordonnées personnelles et leur rôle précis respectif (sous forme de tâches à effectuer).
- ◆ Organise les modalités d'alerte, de sauvegarde et de protection de la population en cas d'événements de sécurité civile.
- ◆ Définit le siège du Poste de Commandement Communal et sa mise en œuvre
- ◆ Permet au Maire, aux agents de la Commune et au personnel de secours, d'être prêts quand un événement majeur survient.

***A MASLACQ, Je devrait être voté en fin d'année***

***Des réunions d'information par secteur seront organisées dans le but :***

- ◆ **De vous informer**
- ◆ **De vous conduire à fournir au système d'alerte des coordonnées pour vous joindre facilement** en cas de besoin (téléphone portable, courriel...) Ces identifiants ne seront pas utilisés à d'autres fins
- ◆ **De conseiller aux familles de déclarer à la commune** qui tiendra un registre, les personnes
  - ✓ Handicapées,
  - ✓ Ayant l'usage d'un appareillage électrique pour vivre (respirateur par exemple...), de façon à ce qu'en cas de rupture de réseau elles fassent l'objet d'une priorité.
  - ✓ **Âgées ou isolées** dont vous souhaitez que l'on s'inquiète lors d'épisodes de canicule, de grand froid ou d'un événement de sécurité civile.





## Juin : Graines de scientifiques



Dans le cadre de leurs travaux pédagogiques, les élèves de seconde en Sciences Laboratoires, du lycée Gaston-Fébus d'Orthez, en partenariat avec Lacq Odyssee, ont mis au point cinq fusées.

Ces engins d'environ 1 m de haut étaient équipés de capteurs de téléméasures (altitude, température, pression atmosphérique) et pouvaient s'élever jusqu'à 200 mètres d'altitude. Vendredi 12 juin, les élèves accompagnés de leurs formateurs, Sébastien DARRIGRAND, professeur de physique, Michel COLIN, Adjoint technique du lycée et Bruno ROBINET de Lacq Odyssee, ont procédé aux essais en vol dans les Barthes, sur la commune de Maslacq. Le résultat a été concluant.

## Juin : succès des fêtes patronales

Remercions l'équipe de Julien ESCOS, qui a proposé un programme à la fois éclectique et complet pour les fêtes patronales.

Le « Barricot » a innové cette année en utilisant pour parcourir le territoire communal à la rencontre de la population l'ancien petit train de la kermesse.

Le vendredi, les fêtes se sont ouvertes autour d'une soirée Paella Y Salsa.

Le samedi matin, rendez-vous était donné dès huit heures au lac de la plaine pour un grand concours de pêche à la truite organisé par les Copains du bord

Le samedi après-midi a été entièrement consacré aux enfants (jeux, goûter...)

Le samedi soir après un repas, champêtre, l'orchestre Heptagone a animé la soirée dansante.

Le dimanche, après la messe célébrée en l'église Saint Jean Baptiste et la cérémonie au monument aux morts, un lâcher de ballon est intervenu avant le vin d'honneur au stade. Des grillades ont permis de remplir les estomacs avant le concours de pétanque et le goûter des aînés.

La retraite aux flambeaux dans les rues du village et le feu d'artifice tiré du stade ont constitué le temps fort de la dernière soirée.



© JC Vignasse





## Juin : Bonne ambiance au concours de pêche

Le concours de pêche organisé par les copains du bord s'est déroulé dans de très bonnes conditions.

Trente six pêcheurs se sont inscrits.

Le temps était splendide

Il y a eu beaucoup de prises

Le repas a compté près de cent participants dans une ambiance festive

Les personnes présentes ont passé une très bonne journée et tout le monde est reparti satisfait.



© Copains du bord

## Juin : AG de l'Étoile Sportive Pyrénéenne



© JC Vignasse



Avant de présenter le bilan de l'année écoulée, le Président, Benoît RAFFIER, a remercié les Maires de BIRON et MASLACQ, présents, pour les subventions accordées au club, et l'entretien des stades.

### Les responsables d'équipes se sont exprimés.

- ◆ **U 7**, 12 licenciés, qui ont bien progressé durant la saison.
- ◆ **U 9**, un groupe de 40 joueurs, avec les parents qui accompagnent et suivent les matchs.
- ◆ **Féminines**, 15 filles très motivées, qui ont obtenu, pour leur 1<sup>ère</sup> année, le label Or décerné par la Fédération française de football.
- ◆ **U 15**, 19 joueurs,
- ◆ **U 17**, 18 joueurs. Ces jeunes font partie du groupement qui vient d'être officialisé, (Castétis-Gouze-ESP), pour éviter la fuite des bons éléments vers d'autres clubs.
- ◆ **Vétérans**. Équipe de 20 joueurs et parfois plus, en échec sur le plan sportif, plus de 100 buts ont été encaissés. Résultats trop moyens mais ambiance du groupe excellente. Le challenge du Fair-play reçu au tournoi de Rion des Landes en juin vient les récompenser.
- ◆ **La première de Benoît RAFFIER**, a démarré fort avec trois tours en coupe de France, mais la fin de saison a été difficile.

L'entraîneur arrête, Lionel POURTAU et Didier SUPERVIELLE prennent sa suite.

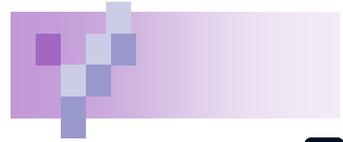
Le bilan financier présenté par Jean-Philippe TAUZIA est en équilibre.

Le secrétaire Hervé LATRUBESSE a fait un bilan positif. Dans toutes les catégories, les enfants ont été sérieux et appliqués faisant preuve d'un excellent esprit d'équipe. Les parents se sont investis nombreux cette saison à des postes de dirigeants

### Perspectives

- ◆ La création d'une section féminine chez les jeunes est actée.
- ◆ **Élargissement de 7 membres du Comité Directeur**. pour trouver de nouvelles idées de rentrées financières. Les finances, malgré l'augmentation des contributions des communes de Biron et de Maslacq, constituent de nouveau le point faible du club.





## Juin : Sept logements pour les aînés à Lacq



Pour l'inauguration, d'une résidence pour personnes âgées, plusieurs personnalités étaient présentes autour de Didier REY, Maire de LACQ, parmi lesquelles Georges LABAZÉE, sénateur, Fabienne COSTEDOAT, conseillère départementale, Jacques CASSIAU-HAURIE, Président de la Communauté de Communes de LACQ-ORTHEZ, Marie Aubert, Sous-Préfète, ainsi que des élus du bassin de Lacq.

L'ouvrage nommé Les Jardins d'Élisa, comprend sept logements, dont cinq de type T3 et deux de type T2.

L'immeuble a été accolé à une maison ancienne qui servira de foyer pour le troisième âge.

Cette réalisation a été saluée par les responsables politiques présents comme une œuvre nécessaire répondant à une attente sociale, pouvant être la transition, pour une personne âgée, entre son domicile et un hébergement dans un établissement médicalisé.

*Source Sud Ouest*

## Juin : David Habib élu à SARPOURENX

Le 21 juin, notre député David HABIB (Vice-Président de l'Assemblée Nationale) a réussi son opération de retour au sein de la Communauté de Communes de LACQ-ORTHEZ (CCLO) en étant élu conseiller municipal de SARPOURENX à la suite de la démission pour raison de santé de la Maire Emmanuelle LACROIX-CHAGUE.



Désormais conseiller municipal de SARPOURENX, David HABIB va pouvoir, (et c'était son but), siéger à la Communauté de communes de LACQ-ORTHEZ, afin de faire valoir son point de vue sur les principaux dossiers. Les premières réunions de la CCLO permettront de voir la nature des relations qui vont s'établir entre David HABIB, Jacques CASSIAU-HAURIE et Patrice LAURENT (elles ont été orageuses au début de l'année : Il est rassurant de constater que David HABIB et Jacques CASSIAU HAURIE sont allés depuis ensemble plaider le dossier ABENGOA à Paris.

## Juillet : Sauvelade => Les élèves à la découverte du Laà



L'Association de pêche des Bayses a organisé, une journée découverte pour les élèves du groupe scolaire Sauvelade/Vielleségure.

Au total, 23 élèves ont découvert le ruisseau le Laà et sa faune avec les bénévoles de l'association des Bayses.. Les élèves ont sorti de l'eau plus de 90 truites en deux heures, avant de se les partager.

Un diplôme d'honneur de bon pêcheur a été remis à chaque enfant.

*Source Sud-Ouest*



## Juillet: « Tuning show »

La Péña de Los Amigos, association récemment créée sur Maslacq, a organisé une grande journée « Tuning » au stade.

Le « Tuning », consiste à faire de son véhicule un engin unique... ou presque ! Il s'agit aujourd'hui véritablement d'un art concernant de plus en plus de monde et devient l'apanage aussi bien des pères de famille, des retraités, que des jeunes.

Une véritable passion à vivre de sept à soixante dix sept ans...

Quatre-vingt véhicules personnalisés venus d'un peu partout ont été exposés au stade.



Le public venu nombreux a pu admirer le résultat des centaines d'heures de travail de ces passionnés de voitures. Une bourriche a été organisée, une buvette-buffet permettait aux exposants et aux visiteurs, de se rafraîchir et de s'alimenter.

Le stand de tatouage Mony Mony n'a pas désempilé.

Dans la soirée, le film « Fast et Furious 5 » a été présenté en plein air. La projection a été suivie d'une soirée dansante, animée par la sono Sead Event's, qui assure les animations du Tuning show du Cap d'Agde.

Pierre BORDENAVE peut être satisfait du succès de cet événement.



## Septembre Concours de pétanque

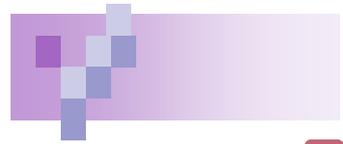


La « Boule Maslacquaise », a organisée son second grand concours de pétanque en doublettes, ouvert à tous le samedi 5 Septembre. Elle, n'a pas réussi mobiliser comme lors de son 1° tournoi au printemps dernier. Le concours qui s'est déroulé au boulodrome du stade a été loin de réunir autant de participants :

Il n'y a eu que douze doublettes inscrites, la période de la rentrée avec ses obligations a probablement joué un rôle défavorable. Les organisateurs qui avaient doté le concours de 100 € sont déçus mais décidés à se mobiliser pour que le prochain soit une réussite.

Ils lancent un appel aux maslacquais pour qu'ils participent plus aux activités qui leur sont proposées.

Le repas qui a réuni une trentaine de personnes a été l'occasion d'oublier cette déception.



## Juillet : Petits jardiniers



© Ecole publique

Aidés par l'Association Oloron en transition, les élèves du Cycle 3 de l'École Publique ont mis en place un projet de jardinage au cœur même du village.

Ils ont :

- demandé au Maire l'autorisation de planter des fruits et des légumes dans des jardinières du village.
- écrit aux habitants pour présenter le projet et donner rendez-vous le jour des plantations.
- décoré de façon humoristique les jardinières à côté du monument aux morts
- planté, aidés par quelques habitants, fruits, légumes, fleurs comestibles et épices.

Puis ils vous ont légué leur travail avec le souhait que ces fruits et légumes durent le plus longtemps possible. Ils ont espéré que vous vous en investissiez dans le projet « incroyables comestibles » en entretenant les jardinières (c'est-à-dire les arroser, prendre des fruits ou légumes, en replanter d'autres), et preniez des photos.

Leur demande est malheureusement arrivée trop tard pour paraître dans le bulletin de juin, mais il semble que leur appel relayé par le site maslacq.fr ait eu un impact. Nous félicitons les enfants pour cette démarche qui s'inscrit dans une réflexion sur l'économie participative.

## Septembre : Carton plein pour la Bacchusienne

La Bacchusienne, premier marché gourmand organisé par l'association "Lous de Bacchus" que préside Laurent ARRIAU, a été très réussie.

De nombreux visiteurs sont venus rencontrer les producteurs, goûter les produits et en acheter.

Beaucoup ont profité leur passage pour déjeuner devant une assiette de produits du terroir.

Le beau temps a ajouté la douceur d'un soleil d'automne à celle des produits présentés.

Il y en avait pour tous les goûts depuis le miel jusqu'aux pêches Roussanes en passant par le foie gras, les rillettes de poulet, les fromages de chèvre, de brebis ou de vache, le pain béarnais, le pain d'épice et les cookies...

Bien entendu on pouvait aussi trinquer autour d'un Jurançon ou d'un vin rouge local ou d'une bière. Le parc se prête particulièrement bien à ce genre de manifestation, les deux vaches béarnaises qui arboraient fièrement leurs magnifiques encornures vous le confirmeront !

Le succès fut tel que certains producteurs qui ne s'attendaient pas à une telle affluence ont du quitter les lieux avant la fin de l'après-midi, en rupture de stock!



© JC Vignasse



© A de Lepparent



## Septembre : Arrêt de la Cyberbase de Maslacq

Le réseau Cyberbase de La Communauté de Lacq Orthez modifie profondément son fonctionnement

Les cyberbases situées dans les villages comme celle de Maslacq disparaissent, une concentration intervient sur trois pôles urbains (Mourenx, Orthez et Salies).

Les heures d'ouverture en accès libre du Cybercentre d'Orthez augmentent, des ateliers supplémentaires sont organisés (windows10 fera l'objet de l'un d'entre eux) et un créneau est réservé aux adolescents tous les mercredis après-midi .

Windows 10 fera l'objet d'un atelier.

Vous pouvez consulter le planning des activités à l'adresse suivante :

<http://www.cc-lacqorthez.fr/CYBERBASE/>



## Florian Teixeira

*(nouveau Directeur de l'école publique)*

Monsieur Teixeira a pris la Direction de l'école publique de Maslacq à la dernière rentrée qui s'est très bien passée.

Il a passé le concours d'instituteur dans la région parisienne et n'a été muté que récemment dans les Pyrénées Atlantiques.

Il enseigne depuis sept ans et l'an dernier il avait un poste à Rivehaute.

Il se félicite de la façon dont il a été accueilli à Maslacq par ses collègues, l'équipe périscolaire, les parents et la Municipalité.

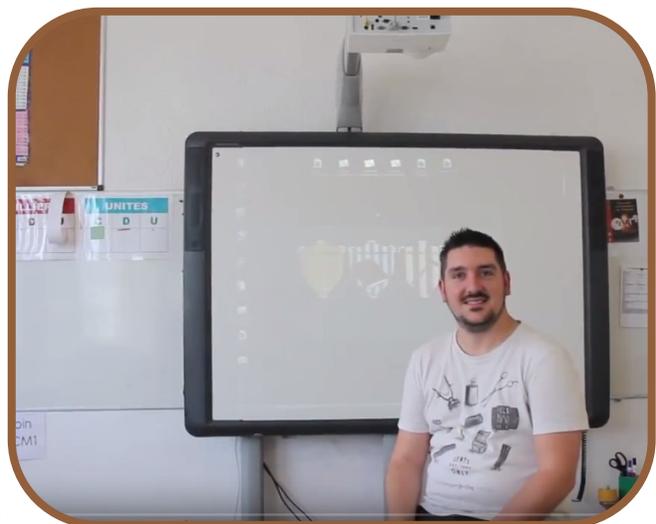
Il apprécie que l'école soit dotée de tableaux numériques et d'ordinateurs portables, ce qui est loin d'être le cas partout. Ces équipements permettent d'utiliser des méthodes pédagogiques plus vivantes et interactives. (recherches sur internet, vidéos, exercices en ligne...)

Pour renforcer l'interactivité entre l'école et le monde extérieur, il envisage de mettre en place un Espace Numérique de Travail (sorte de blog amélioré sur lequel on peut interagir avec les parents).

On peut ainsi :

- ◆ Partager des documents comme le cahier de textes,
- ◆ Rédiger avec les enfants dans le cadre de la maîtrise de l'écrit, un blog accessible dans les familles

Il est satisfait que l'école se voit doter d'une nouvelle cantine plus spacieuse et d'un parking qui va rendre



Voir l'interview sous l'onglet portrait

<http://www.maslacq.fr>



## Septembre : La petite épicerie cède son fonds de commerce

Karine MARQUES dont les maslacquais ont apprécié le dévouement depuis plusieurs années qu'elle est à la tête de la "Petite épicerie" a décidé pour des raisons personnelles de céder son fonds de commerce.

Ses successeurs sont Marcellin et Marie-Hélène MAREST qui ont créé pour cela la SARL Gecook.

Ils ont l'intention de poursuivre l'activité épicerie, pain, journaux, produits du terroir, de la développer et de l'enrichir (Cave à vins, traiteur, snack, vente à emporter, souvenirs...). D'organiser des soirées à thèmes les vendredis et samedis avec dégustation de produits de terroir, bières, produits des régions de France et étrangers.

La Municipalité a été informée de cette cession de façon à signer une promesse de renouvellement du bail à son échéance au profit de la société qui acquiert le fonds. Le Conseil Municipal a accepté cette disposition, et a décidé de maintenir les conditions actuelles de la location. Il se félicite de voir ce commerce de proximité, utile aux maslacquais, se maintenir et se développer et présente aux nouveaux venus tous ses vœux de réussite.

Lors d'une réception qui a été l'occasion de présenter son successeur à la presse, Karine a remercié sa fidèle clientèle. Marcellin MAREST a dit avoir quantité de projets comme l'organisation de repas à thème dont le premier aura lieu le 31 octobre à la salle socioculturelle.

Les horaires d'ouverture ne sont pas modifiés :  
Du Lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 16h00 à 19h00  
(Fermeture les mercredi et dimanche après-midi)



### Suis-je concerné(e) ?

Oui, si mes revenus mensuels\* sont compris :

entre  
721€  
et 973€  
par mois  
(foyer d'une  
personne)



entre  
1082€  
et 1459€  
par mois  
(foyer de deux  
personnes)



entre  
1298€  
et 1751€  
par mois  
(foyer de trois  
personnes)



Si mes revenus sont inférieurs à ces montants, je peux bénéficier de la CMU-Complémentaire  
\* Plafonds applicables en Métropole

### Aide à la complémentaire santé

Cette aide financière, accordée par l'État, vient en déduction du montant des cotisations de votre complémentaire santé. Elle est attribuée sous la forme d'un « chèque santé » à remettre à votre mutuelle.

Son montant varie selon l'âge du bénéficiaire. Pour en bénéficier, vous devez résider en France, de manière stable et régulière depuis plus de 3 mois et vos ressources doivent respecter certains plafonds.

Un appel d'offres visant à sélectionner les garanties alliant le meilleur rapport «prix/qualité du service» a été lancé par le Ministère de la Santé. À partir du 1er juillet 2015, seuls les contrats qu'il a sélectionnés permettront de bénéficier de l'ACS.

Si vous ne bénéficiez pas aujourd'hui de cette aide et pensez être éligible, rendez-vous sur [ameli.fr](http://ameli.fr) et testez si vous pouvez être bénéficiaire grâce au simulateur en ligne puis vérifiez auprès de votre mutuelle que son offre est éligible



Marcellin MAREST nouvel épicier

© Robert LANGLA

Organisation d'un repas à thème en salle socioculturelle le 31 octobre.

Inscriptions à la petite épicerie



© Google Street

### La CC10 perd treize représentants

A la suite de l'élection complémentaire de Sarpourenx, la loi sur "l'accord local de répartition des sièges de conseillers communautaires", promulguée le neuf mars, qui rend caducs tous les accords de représentation conclus avant le vingt juin 2014 en cas de renouvellement total ou partiel d'un Conseil Municipal s'applique à la Communauté de Communes.

De ce fait, la représentation de dix communes sera réduite dans l'opération : Arthez-de-Béarn (de 3 à 2 ), Bellocq (de 2 à 1), Lagor (de 2 à 1), Lucq-de-Béarn (de 2 à 1), Mont (de 4 à 1), Monein (de 7 à 6), Mourenx (de 12 à 10), Pardies (de 2 à 1), Puyoô (de 2 à 1) et Ozenx-Montestrucq (de 2 à 1).



© Archives H.P.  
(Sud Ouest)

### Permanence de nos conseillers Départementaux à Maslacq

Vos Conseillers Départementaux Nadine LAMBERT et Yves SALANAVE PÉ sont à votre écoute. Ils ont décidé d'expérimenter des permanences décentralisées. :

L'un d'eux sera à Maslacq,  
salle du Conseil Municipal le deuxième samedi de chaque mois  
(depuis le 12 septembre) de 10h00 à 11h00

Ça nous concerne



# Maslacq innove pour le Téléthon

## EN ORGANISANT UNE GRATIFERIA

Manifestation ouverte à tous salle socioculturelle

Samedi 14 novembre entre 10 h00 et 16 h30.

### De quoi s'agit-il ? *Un marché gratuit*

Une «Gratiferia» est un marché gratuit, où on peut donner des objets, s'en procurer librement. Il s'agit d'une sorte de vide grenier où les objets proposés sont gratuits.

### Qui va donner des objets ? *Chacun d'entre nous*

Nous avons tous chez nous des objets en bon état dont nous ne nous servons pas. Pourquoi ne pas en faire profiter des gens qui en ont l'utilité et en même temps participer au Téléthon??

### Comment donner ?

Il est demandé que les objets proposés soient en bon état de fonctionnement, complets et propres.

### Petits objets ? *Apporter à la salle socio, vendredi 13 novembre de 14h à 19h*

Jouets, bibelots, ustensiles de cuisine, petit électro ménager, vêtements, lampes, livres... seront déposés par les donateurs (peut être vous!) le vendredi 13 Novembre dans l'après-midi



### Objets plus encombrant ? *Apporter salle socio vendredi 13 novembre de 14h à 19h*

ou *Appelez le 06 31 44 23 71 entre le 11 et le 13 novembre*



Petits meubles, chaises, escabeaux...

L'association peut vous aider à transporter certains articles (dans la limite des moyens disponibles).

### Qui pourra en bénéficier ? *Chacun d'entre nous*

Toute personne intéressée par ces objets pourra librement se servir dans les articles proposés. (dans la limite du raisonnable) Aucune rétribution ne lui sera demandée.

### Objets sans preneur ? *Ils seront donnés aux restos du coeur*

Les restos du cœur d'Orthez récupéreront les objets qui n'ont pas trouvé preneur et en feront bénéficier des familles.

*Et le Téléthon dans tous ça ? Donnons tous !!!*

**Une urne sera à la disposition de tous les visiteurs qu'ils soient donateurs, bénéficiaires d'objets ou simples visiteurs, pour collecter des fonds au seul bénéfice du**



**Soyez nombreux à fournir des objets, à venir fouiner à la recherche d'un objet utile ou inattendu, à participer aux animations la buvette sera entièrement au profit du**





## Sélection de Maslacq pour les trophées 2015

Vous avez probablement été intrigué par la présence en couverture d'un logo :

« Structure sélectionnée pour les trophées de la communication ».

La Municipalité a eu la bonne surprise d'être sélectionnée pour concourir dans ce prix qui récompense les meilleurs travaux par catégorie. C'est une satisfaction pour la Commission Information Communication qui voit ainsi la qualité de son travail reconnu. Nous remercions la famille VIGNASSE qui n'est pas pour rien dans ce résultat. Nadine qui nous a amené son expertise et Jean Claude à qui nous devons la majorité des photos.

**Qui nous a sélectionnés ?** Le comité de sélection de ce concours national est composé d'acteurs des métiers de la communication. Ils sont plus de cent cinquante, venus de la France entière. (élus, décideurs, Directeurs de la communication, Webmasters, chargés de communication...)

**Dans quelles catégories ?** Le concours comporte 32 catégories, nous sommes inscrits dans deux :

- Meilleur site Internet des Mairies de moins de 5 000 habitants
- Meilleur Bulletin Municipal des communes de moins de 10 000 habitants

**Sur quels critères seront jugés les candidats** Les critères sont à chaque fois adaptés à la catégorie concernée. Accessibilité, référencement, pertinence des moyens de communication, originalité, esthétique, convivialité, ergonomie, adéquation du moyen avec le public cible, qualité du support, rigueur dans les mots choisis ...

**Que nous apporte le fait d'être sélectionnés et peut être récompensés ?**

*Nous espérons que cette consécration aura un effet d'entraînement :*

- Vous conduira à plus consulter le site sans vous limiter aux actualités .
- Convaincra les communes voisines de mettre plus de moyens pour faire vivre leur site

## La résidence service seniors Domitys : Une formule très ouverte



La résidence service, à ne pas confondre avec une maison de retraite, vous permet de louer ou acheter un appartement (du T1 au T3 ), dans une enceinte sécurisée avec place de parking et de bénéficier, en fonction de vos besoins et de vos goûts, des services adaptés (ménage, gymnastique, bassin d'aquagym, repas, coiffeur, activités...)

Nous avons visité pour vous la résidence DOMITYS « Les clés d'Or » . Nous y consacrerons un dossier dans un prochain *Maslacq Infos* et nous allons placer un article sur le site internet maslacq.fr dans l'onglet portrait. En attendant de voir le détail de ce que nous avons découvert, sachez que les retraités peuvent y trouver :

### Indépendance sécurité et convivialité

- ◆ Un logement adapté avec une sécurité garantie
- ◆ Des espaces de convivialité
- ◆ Une alimentation équilibrée (repas pris en salle au restaurant ou portés) en appartement
- ◆ La liberté de faire appel à son médecin
- ◆ Une équipe attentive et formée
- ◆ Une autonomie stimulée (activité physique et intellectuelle)

### Des séjours temporaires sont possibles

- ◆ Pour découvrir la vie en résidence
- ◆ Pour une convalescence
- ◆ Quand votre habitation est provisoirement inhabitable (Sinistre, Travaux...)
- ◆ Lors d'une hospitalisation du conjoint
- ◆ Pour rompre la solitude (Pendant les vacances des enfants par exemple)



*Si vous êtes intéressés par un séjour temporaire, la Mairie peut vous faire bénéficier d'une offre spécifique, demandez un bon au secrétariat de Mairie*

**Contact DOMITYS les clés d'Or** ☎ 05 59 09 22 00 📞 06 26 42 02 05  
4 Av. du Maréchal de Lattre de Tassigny 64300 Orthez

Cécile POUYAU ou l'accueil  
cecile.pouyau@domitys.fr



# Bureau Inter Associatif du 02/10/2015

## Associations représentées :

**ACCA (Chasse) :** Julien ESCOS  
**AMASSADE (Aînés) :** René DASSAIN  
**BOULE MASLACQUAISE :** Jean-Bernard MARLAT  
**COMITE DES FETES :** Dominique COURAUT  
**K'DANCE (Salsa) :** Elisabeth TAUZIA  
**LA VIE AU VILLAGE :** Robert LANGLA  
**Lous de BACCHUS :** Laurent ARRIAU  
**MICROCLUB (Informatique familiale) :** Alain de LAPPARENT  
**PARENTS D'ÉLÈVES (École privée) :** Emilie SAINTOURENS  
**PELOTARI :** Jean Bernard HAUTOBOIS  
**PEÑA de los AMIGOS :** Cécile URRUTHIBEHEITY  
**RANDONNEURS :** Maité PLAA  
**Sté d'ÉDUCATION POPULAIRE (Paroisse) :** Michel GRIGT

## Associations excusées :

**ADEM (défense)**  
**ÉTOILE SPORTIVE PYRÉNÉENNE (foot)**  
**GYM d'entretien**  
**LES COPAINS DU BORD (pêche)**

## Associations absentes :

**AILES BÉARNAISES**  
**BIBLIOTHÈQUE**  
**ÉCOLE DE MUSIQUE**  
**ESPRIT de JARDIN**  
**PARENTS D'ÉLÈVES (École Publique)**  
**PÉ DE GAT (langue béarnaise)**  
**TENNIS**

## Conseil Municipal :

**Georges TROUILHET :** Maire pris par d'autres obligations est excusé  
**Julien ESCOS :** Vice Président Vie Associative Fêtes et Cérémonies préside la réunion  
**Christian COUTURIER :** Vice Président Budget Finances Commerce Artisanat  
**Alain de LAPPARENT :** Vice Président Information Communication  
**Jacqueline MINJOU - Robert LANGLA :** Information Communication **Dominique MALHERBE - Michel GRIGT**

## Ouverture de la séance :

**Julien ESCOS** souhaite la bienvenue aux responsables d'associations présents et leur rappelle qu'ils ont reçu les dossiers de demandes de subventions il remercie tous les bénévoles qui contribuent à l'attrait de la commune.

### Demandes de subventions

**Christian COUTURIER** rappelle la politique d'attribution des subventions qui consiste à arbitrer à partir des dossiers fournis, à l'intérieur d'une enveloppe de 10 000 € (dont 1 200€) destinés à répondre à des urgences non prévues et la date butoir de dépôt fixée au 31/12/2015. Il incite les responsables à décrire leurs activités, leur situation financière, les activités ponctuelles qui peuvent modifier temporairement leur équilibre, de façon à ce que la commission des finances juge sur des critères objectifs.

### Information communale

**Alain de LAPPARENT** rappelle que l'équipe municipale essaie de rendre le site de Maslacq vivant et souhaite que les associations en fassent un large usage en communiquant le programme de leurs activités et le compte rendu illustré des manifestations qu'elles organisent. Il distribue une feuille où figurent les adresses mails des trois personnes qui assurent une permanence pour alimenter le site.

### **Dominique COURAUT**

- Regrette qu'une vidéo du Tuning show contenant des images choquantes ait été diffusée sur le site  
*Robert LANGLA en assume la responsabilité et Alain de LAPPARENT indique qu'habituellement le contenu est vérifié par trois personnes ce qui n'a pu être le cas en période de vacances et que la vidéo en question a été rapidement enlevée du site.*
- Trouve anormal que le PV du dernier Conseil fasse mention de l'organisation du Téléthon dans le cadre du Comité des Fêtes alors que le Bureau n'a pas été consulté.  
*Il lui est répondu qu'il est possible que la formulation ait été maladroite mais qu'il n'avait jamais été question :*
  - ⇒ de faire organiser la manifestation par le Cté des Fêtes mais de proposer d'inclure la « Gratifieria » organisée par des bénévoles dans l'activité de cette association, pour des raisons d'assurance.
  - ⇒ de considérer la décision comme prise. Dans le PV, il est écrit « il est proposé », le Conseil ayant chargé Julien ESCOS d'expliquer et de demander l'autorisation à son Bureau



## Activité 2015-2016

### ◆-Pelotari club

**Président : JB HAUTOIS.** ☎ 05 59 67 60 12

#### Utilisation du Trinquet :

13 h/semaine le soir et le week-end.

Inscriptions dès à présent et tournoi février 2016

#### Manifestations :

- ✓ 14/11/2015 AG salle Ménat
- ✓ 4-11- ou 25 juin Finale du tournoi annuel.



### ◆ Association d'éducation populaire (paroisse)

**Président : Michel GRIGT.** ☎ 05 59 67 68 45

- ✓ Représente plusieurs villages.

#### Manifestation :

- ✓ **Le 03/04/2016 : Kermesse inter-paroissiale à MASLACQ**
  - Repas de midi (salle socio).
  - Vente de pâtisseries le matin au porte à porte dans les villages concernés



### ◆ APEL

#### Parents de l'école Jeanne d'Arc

◆ **Présidente : Émilie SAINTOURENS**

☎ 06 98 58 38 70 [loic.dejoie@orange.fr](mailto:loic.dejoie@orange.fr)

#### Manifestations :

- ✓ 08/11/2015 : Vente de gâteaux au porte à porte
- ✓ 05-06/12/2015 : Marché de Noël
- ✓ 17/01/2016 : Vente de pâtisseries au porte à porte.
- ✓ 12/03/2016 : Soirée à thème (à définir).
- ✓ 05/06/2016 : Fête de l'École salle socio.

### ◆ Comité des fêtes

**Président : Julien ESCOS**

☎ 06 32 43 05 44

[ju.escos@orange.fr](mailto:ju.escos@orange.fr)

#### Manifestations :

- ✓ **Novembre :**  
AG Salle Ménat
- ✓ **17-18-19/06/2016 : Fêtes patronales autour du foot**

Retrouvez le Comité des Fêtes sur face book :



### ◆ Les copains du bord

**Président : Manuel GALLARDO**

☎ 06 46 09 00 00

#### Manifestations :

- ✓ **05/03/2016 :**  
Ouverture du lac, lâcher de truites, repas au lac.
- ✓ **17/06/2016 : Concours de pêche des Fêtes**
- ✓ **17/09/2016 : Journée adhérents (**  
lâcher de truites + repas (ouverte à tous).

#### Consultez le blog :

<http://assolescopainsdubord.blogspot.com/>



### ◆ École de musique

**Président : Georges FRÉCHOU**

Cours de piano, guitare, accordéon, pour petits, grands et adultes et un jardin musical pour une approche de la musique à partir de 5 ans.

#### ◆ Contacts :

Georges FRECHOU

☎ 05 59 67 67 00 ou

Joëlle ADAGAS

☎ 06 26 88 03 95

#### Manifestations :

- ✓ **AG dans une salle de Ménat**
- ✓ **Vente de gâteaux**
- ✓ **20/06/2016 Audition à 18h00**

### ◆ Etoile Sportive Pyrénéenne

**Président : Benoît RAFFIER**

☎ 06 74 02 29 01

◆ **Activité :** Football sur Maslacq et Biron

#### Manifestations :

- ✓ 15/11/2014 : **Vente de gâteaux**
- ✓ 05/12/2015 : Repas fin de saison (salle socio).
- ✓ **20/03/2016 voir avec Kdanse**

Retrouvez l'ESP sur facebook ou sur [www.pyreneenne.com/](http://www.pyreneenne.com/)





## Activité 2015-2016



### ◆ Amassade

**Président :** René DASSAIN

☎ 05 59 67 60 80

Tous les premiers vendredi du mois de 14 à 18h, jeux (Belote, scrabble) et goûter salle Ménat.

#### Manifestations :

06/12/2015 AG 11h30 salle socio

+ déjeuner MAUGOUBER (inscriptions avant le 01/12)

- ✓ 09/02/2016 Mardi gras salle socio
- ✓ 29/03/2016 Omelette pascale salle socio
- ✓ A fixer :
  - ◆ Repas du chevreuil
  - ◆ Voyage de printemps (juin)



### ◆ Association de Chasse

**Président :**

Georges BARRUE.

☎ 05 59 67 62 84

#### Manifestations :

- ✓ 21/11/2015 (Repas annuel ouvert à tous)
- ✓ 19/11/2016 ( 20h salle socio)



### ◆-Tennis club

**Présidente :**

Brigitte ALVES RAMOS

☎ 05 59 67 63 79

Gestion du court de tennis

### ◆ Boule maslacquaise

**Président :**

Jean Bernard MARLAT

☎ 06 70 56 03 60

#### Manifestations :

- ✓ AG le 6/11/2015 salle Ménat
- ✓ Toumois
  - ◆ Lors des Fêtes
  - ◆ Le 03/09/2016
- ◆ Le 13/07/2016 en nocturne



### ◆ Pè de Gat

**Présidente :**

Marie Hélène CAUHAPE.

#### Cours de béarnais

mardi 18h 30 débutants

- jeudi 19h 15 confirmés

- les cours ont lieu dans l'ancien gîte

**Renseignements :** ☎ 05 59 67 13 83

**Consultez le blog :** <http://pedegat.blogspot.fr/>



### ◆ APE Parents de l'école publique

**Président :** P ☎

**Manifestations :**

✓



### ◆ Bibliothèque municipale

☎ 05 59 67 30 40

#### Heures d'ouverture :

- ✓ Mardi 16h30-18h30
- ✓ Samedi 10h00-11h30

#### Animations salle Ménat 11h00 :

- ✓ 7/11/2015 Cémoi par la C<sup>le</sup> des NezBulleuses
- ✓ 12/12/2015 De bouche à oreille Boubacar N'diaye
- ✓ 08/03/2016
- ✓ 14/06/2016

**Responsable:** Suzanne CORNILLE ☎ 05 59 67 61 16

Site du pôle lecture : <http://www.pole-lecture.com>



### ◆ Centre Communal d'Action Sociale



**Président :** Georges TROUILHET ☎ 05 59 67 60 04

**Services :**

Mairie ☎ 05 59 67 60 79

#### Manifestations :

- ✓ xx/12/2015 repas de Noël offert aux maslacquais de 70 ans et plus qui désirent y participer.

### ◆ Randonneurs de Maslacq

**Présidente :**

Jeanine LASSAUBE

#### Manifestations :

- ✓ 17/12/2015 à 10h : Assemblée Générale salle socio

**Consultez le blog :** <http://lasortiedujeudi3.over-blog.com/>





## Activité 2014-2015



### ◆ K'Dance (Salsa)

**Présidente :** Valérie CASAMAYOU.

**Cours :** Animés par Jean Denis LACAVE de PAU.

**Renseignements :** contacter Valérie au ☎ 06 79 17 28 97 ou s'inscrire sur place.

**Séances :** Salle socio culturelle,

- ✓ Lundi : 19h00
- ✓ Confirmés et découverte de la bachata pour tous => Mardi : 19h00.

**Manifestations :**

- ✓ 19 ou 26 mars : Stages, repas, soirée ouverte à tous



### ◆ Gym d'entretien

**Présidente :** Andrée LABARRERE

☎ 05 59 67 65 01

**Cours :** assurés par une professeure jusqu'à fin juin.

**Séances** (step, low impact, relaxation...) salle socio :

- ✓ Lundi matin (seniors) de 09h30 à 10h30
- ✓ Mercredi soir 1h ou 2 h consécutives entre 19h00 et 21h00

Les personnes désireuses de participer ou de se renseigner Peuvent appeler Andrée LABARRERE.

### ◆ Lous de Bacchus

**Président :**

Laurent ARRIAU

☎ 07 77 68 27 96

[lousdebacchus@laposte.net](mailto:lousdebacchus@laposte.net)



**Manifestations :**

- ✓ 18/09/2016 ou 25
- Marché gourmand (Parc et salle socio)



### ◆ Micro Club

**Président :**

Alain de LAPPARENT

☎ 06 74 37 92 94

[alain-delapparent@wanadoo.fr](mailto:alain-delapparent@wanadoo.fr)

**Activité :**

Initiation à l'informatique familiale.

- ✓ Connaître Windows, Utiliser Internet,
- ✓ Rudiments de bureautique
- ✓ Classement, retouche et partage de photos

**Au 1° étage du foyer Ménat (à partir du 01/11/2015)**

- ✓ Mardi 20h 30 - 22h 30 (s'inscrire sur place)
- ✓ Jeudi : 20h 30 - 22h 30 ( )

Pour toute demande spécifique téléphoner

**Consultez le blog :** <http://microclub.blogspot.com/>

### ◆ Penas de los amigos

**Président :**

Pierre BORDENAVE

☎ 07 77 68 27 96



**Manifestations :**

- ✓ 18/10/2015 Loto
- ✓ ~~31/12/2015 Réveillon ?~~
- ✓ ~~18-20 mars ?~~
- ✓ 20-21 mai soirée espagnole

### ◆ Vie au village

**Président :** Franck LEBRETON

**Manifestations :**

- ✓ Assemblée Générale
- Les manifestations pour 2016 y seront décidées





*Vie associative*

## Agenda des manifestations

### Octobre

### 2015/2016



- 17 : Etoile Sportive  
Repas Salle socio
- 18 : Penas de los amigos  
✓ Loto Salle socio
- 31 : Gecook  
✓ Dîner à thème Salle socio  
Inscription à la petite épicerie



### Novembre

### 2015

- Comité des Fêtes date à fixer  
✓ Assemblée Générale Salle Ménat
- 8 : APEL (Jeanne d'Arc)  
✓ Vente de gâteaux à domicile
- 14 : Pelote  
✓ Assemblée Générale Salle Ménat
- 14 : Téléthon  
✓ Gratifieria Salle Socio 10h à 16h
- 15 : Bibliothèque  
✓ Ckoi Salle Ménat 20h
- 21 : Chasse  
✓ Repas ouvert à tous Salle Socio 20h  
Inscription à la petite épicerie
- Musique  
✓ Vente de gâteaux au porte à porte
- Musique  
✓ AG Salle Ménat

### Décembre

### 2015



- 05-06 : Parents école privée  
✓ Marché de Noël
- 06 : Amassade  
✓ Assemblée Générale Salle socio
- 11 : Randonneurs de Maslacq  
✓ Assemblée Générale Salle socio
- ?? : CCAS  
✓ Noël des plus de 70 ans Salle socio
- 17 : Randonneurs de Maslacq  
✓ Assemblée Générale Salle socio

### Janvier

### 2016



- 17 : Parents école privée  
✓ Vente de gâteaux au porte à porte



### Février

### 2016

- 09 : Amassade  
✓ Beignets du mardi gras Salle socio



# Agenda des manifestations 2015/2016



## Mars 2016

- **?? : Amassade**  
✓ *Repas du chevreuil* Salle socio
- **05 : Copains du bord**  
✓ *Ouverture du lac* Lac de la plaine
- **08 : Bibliothèque**  
✓ *Animation* Salle Ménat
- **12 : APEL (Jeanne d'Arc)**  
✓ *Soirée à thème* Salle socio
- **19 ou 26 : K'Dance**  
✓ *Journée de stage* Salle socio
- **29 : Amassade**  
✓ *Omelette pascale* Salle socio



## Avril 2016

- **03 : Association d'éducation populaire**  
✓ *Kermesse Inter-paroissiale* Salle socio

## Mai 2016



- **21 : Pena Los Amigos**  
✓ *Soirée espagnole* Salle socio



## Juin 2016

- **04 ou 11 ou 25 : Pelote**  
✓ *Finale du tournoi* Trinquet
- **05 : APEL (Jeanne d'Arc)**  
✓ *Fête de l'école* Salle socio
- **14 : Bibliothèque**  
✓ *Animation* Salle socio
- **17 : Copains du bord**  
✓ *Concours de pêche* Lac de la plaine
- **17-18-19 : Fêtes patronales**
- **20 : Audition de musique**  
✓ *Animation* Salle socio



## Juillet 2016

- **13 : La boule maslacquaise**  
✓ *Concours nocturne* Boulodrome stade

## Septembre 2016



- **17 : Copains du bord**  
✓ *Journée adhérents* Lac de la Plaine
- **17 ou 25 : Lous de Bacchus**  
✓ *Marché gourmand* Parc et salle socio